

ECHOS

BIO

#37
novembre 2020

Le journal Technique des agriculteurs Bio
des Hauts de France

BIO TECH

Bandes fleuries,
au service de l'agriculture

A SAVOIR

Ces courants
électromagnétiques qui
perturbent les animaux !

PAROLES DE BIO

Témoignage
de Jean TERREL fondateur
de la Laiterie JeanJean

FOCUS

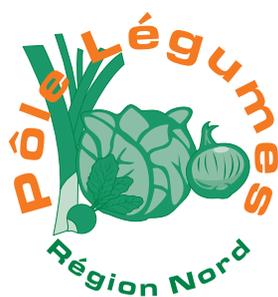
Le soja, une culture
en développement
dans les Hauts-de-France

BIO NEWS

Le couteau Suisse
du déchaumage !



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
HAUTS-DE-FRANCE



Bandes fleuries, au service de l'agriculture

De nombreuses études montrent les multiples avantages qu'apporte l'introduction de mélanges fleuris sur les exploitations agricoles.

Quels sont les intérêts d'une bande fleurie ?

- Le premier effet recherché par les agriculteurs, dans un contexte réglementaire de plus en plus contraignant, est de favoriser et maintenir la faune auxiliaire dans leurs cultures. En effet, 90 % de la faune auxiliaire aphidiphage (consomatrice de pucerons) a besoin d'une alimentation complémentaire en pollen et nectar. Les auxiliaires ont également besoin d'un abri (couvert, débris végétaux) pour passer l'hiver. Il est prouvé que l'efficacité de régulation d'une bande peut s'observer sur une **distance de 50 m dans la culture**.
- Le second intérêt des bandes fleuries est de favoriser l'installation d'insectes pollinisateurs domestiques et sauvages. En effet, cette population est menacée par la réduction des ressources alimentaires disponibles et la sécheresse observée certaines années accentue ce phénomène. Les périodes sèches limitent les floraisons d'été et entraînent une compétition entre les insectes pour l'accès à la ressource alimentaire.
- Le troisième atout est plus patrimonial. La réintroduction d'espèces dites « messicoles » permet la préservation génétique de ces plantes menacées et du cortège faunistique associé. La présence de fleurs dans le paysage entraîne également une revalorisation de l'image du métier d'agriculteur auprès des riverains surtout en zones péri-urbaines.

Réfléchir à son implantation.

Le semis d'une bande fleurie n'est pas « sans risque », c'est pourquoi il convient de respecter certaines règles afin d'optimiser les chances de réussite du projet.

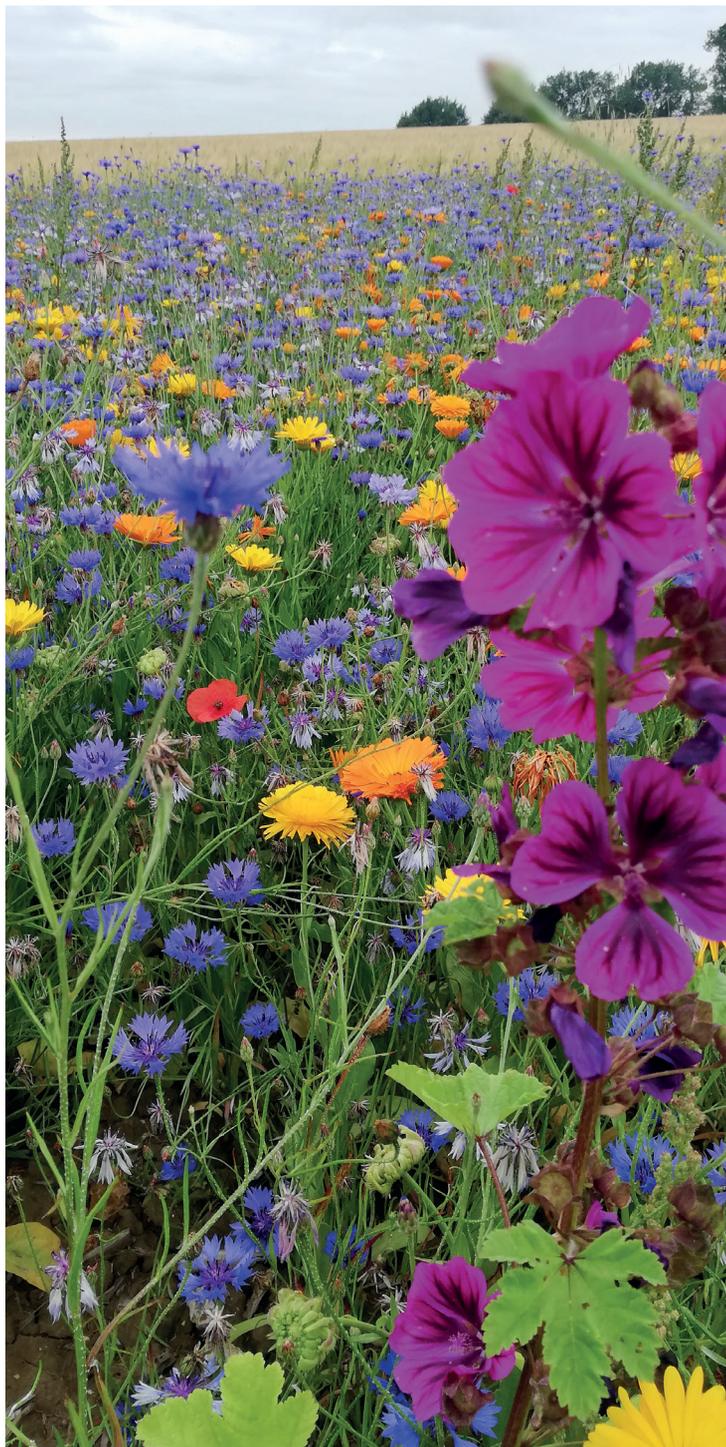
1. Positionnement de la bande : si c'est une bande pérenne, il faut prévoir de continuer le travail du sol et les interventions sans gêne sur la parcelle. Éviter de mettre une bande sur une zone sensible aux adventices car la compétition risque d'entraîner des manques à la levée des espèces semées. Il est conseillé de ne pas dépasser 150 m entre 2 bandes fleuries pour une bonne régulation par les auxiliaires dans les zones cultivées. La largeur de la bande doit être de 2 à 3 m minimum.

2. Réglementation : attention, selon le code de déclaration de la bande dans la PAC (SIE Jachère, jachère mellifère, bande tampon ou bordure de parcelle), les dates de fauche, les dates d'implantation et les listes d'espèces autorisées ne sont pas les mêmes. Dans l'exemple d'une SIE Jachère Mellifère, il faut intégrer au minimum 5 espèces de la liste réglementaire dans le mélange. Son implantation doit être réalisée avant le 15 avril et le mélange doit rester en place au moins pendant 6 mois consécutifs.

3. Période d'implantation : privilégier un semis d'automne (début septembre au 15 octobre maxi) pour une floraison précoce au printemps. Cela permet aux auxiliaires d'agir plus rapidement et plus efficacement. Le recouvrement rapide du sol limite l'enherbement par les adventices.

4. L'entretien du mélange : il est préférable de s'orienter vers des mélanges pérennes. Même si le coût des semences est plus important au départ, un mélange correctement implanté et entretenu est efficace au moins pendant 3 années consécutives. Il est conseillé de réaliser un fauchage ou un broyage à l'automne pour permettre un ressemis des annuelles et une plus forte expression des fleurs pérennes dès la deuxième année.

5. Le choix du mélange : il se fait en fonction de l'effet souhaité. Les mélanges pérennes comportent généralement un plus grand nombre d'espèces avec à la fois des annuelles et des vivaces. **Ce n'est pas le nombre d'espèces qui est le plus important !** La durée de floraison, la diversité de familles botaniques, l'étalement des floraisons dans l'année permettent une alimentation disponible, diversifiée et continue pour les différents insectes.



Les chambres d'agriculture travaillent déjà sur les bandes fleuries avec l'aide des conseillers spécialisés (Pauline LEBECQUE et Régis WARTELLE). De nouveaux résultats seront publiés prochainement. Pour plus de renseignements, se rapprocher de votre service agroenvironnement.

Pour en savoir plus :

Synthèse des résultats du projet « MUSCARI »
<https://wiki.itab-lab.fr/muscari/?PagePrincipale>

Vidéo sur « les bandes fleuries, regards croisés »
www.youtube.com/watch?v=Iw9zIQSIVP8

Ces courants électromagnétiques qui perturbent les animaux !

Des chutes de production laitière, des mammites, des boiteries, des comportements anormaux des animaux (nervosité, partie du bâtiment délaissée, animaux qui s'abreuvent en lapant, refus d'entrer dans la salle de traite...) se rencontrent fréquemment en élevage sans trouver d'explications ni de solutions satisfaisantes par défaut de diagnostic.

Ces comportements peuvent être liés à la présence de courants parasites. Il s'agit de courants électriques ou magnétiques non maîtrisés qui passent par le corps des animaux. De plus, les influences géologiques des lieux augmentent souvent leurs effets.

Dans les élevages, les sources possibles sont diverses et fréquentes. Citons par exemple :

- A proximité des bâtiments : les lignes à haute tension, les lignes électriques, les éoliennes.
- A l'intérieur : le tank à lait, la pompe à lait, les éclairages, les câbles, les veilleuses, les clôtures électriques, l'excès de matériaux conducteurs (armatures en fer, cornadis, ...), un défaut dans la mise à la terre.

En salle de traite, l'ensemble du réseau électrique crée des champs magnétiques qui provoquent des courants induits se transmettant aux animaux par un effet pile au contact de la tubulure.

Les animaux sont plus sensibles que les humains. C'est pourquoi en cas de problèmes non expliqués, la détection de courants parasites dans l'élevage est nécessaire.

Il faut vérifier :

- Les prises de terres : la norme doit être $< 30 \Omega$, l'idéal étant de 7 à 10 Ω . La valeur est souvent correcte mais les mises à la terre sont souvent mal placées dans le sous-sol. Il peut être nécessaire de changer de place la prise de terre.
- Le système électrique (inversion des phases neutres).
- Les sous-sols grâce à des cartes géologiques montrant la présence de failles et de sources – l'eau étant un excellent conducteur d'électricité.

Pour éviter les courants parasites, il est nécessaire de réfléchir à l'installation électrique dès l'implantation d'un bâtiment. Des formations à la découverte de la géobiologie sont prévues dans les Hauts-de-France.

Christelle RECOPE et Marion BELLERY



PAROLE DE BIO

« L'Avesnois-Thiérache regorge de lait de grande qualité qu'il me semblait évident de valoriser »



Témoignage de Jean TERREL fondateur de la Laiterie JeanJean.

Qu'est-ce que la laiterie JeanJean ? Comment sont commercialisés les produits ? La laiterie JeanJean est une micro-laiterie artisanale, située à Fourmies (59), qui transforme du lait de vache biologique local (secteur Avesnois-Thiérache), en produits lactés frais. Créée en 2017, avec 1 UMO, les produits frais sont fabriqués uniquement sur commande une fois par semaine. Ils sont commercialisés dans les magasins d'alimentation régionaux (ils ne sont pas vendus en direct).

Comment est né le projet ? J'ai passé 10 ans à faire du conseil technique bio. En parallèle, j'ai toujours transformé du lait pour moi, en quantité limitée. Cela a permis de faire mûrir l'idée de développer mon atelier de transformation pendant un certain temps. L'Avesnois-Thiérache regorge de lait de grande qualité, issu de troupeaux nourris à l'herbe uniquement. Il me semblait évident de valoriser ces matières premières agricoles à l'échelle régionale. J'ai donc simplement décidé de fabriquer de nouvelles recettes et de faire des produits laitiers simples, de qualité supérieure à ce que je trouvais sur le marché.

Quelles difficultés rencontrées ? Pour travailler proprement il faut un bon laboratoire, et un minimum de matériel. L'investissement de départ est lourd, on dépense des milliers pour gagner des centimes... Produire est une chose, il faut également commercialiser. Il y a un long travail de démarchage, de marketing et de distribution. Dans tous les cas, mener ce type de projet demande beaucoup d'investissement personnel, de temps et de ténacité.

Quelles perspectives d'avenir ? Le marché est porteur, mais paradoxalement il n'est pas simple de vendre. Je prévois de développer la gamme de produits laitiers afin de pérenniser l'activité de la Laiterie JeanJean. Mon objectif est de continuer à valoriser correctement le lait bio local, pour rémunérer le travail de l'éleveur à sa juste valeur. C'est un cercle vertueux qui permet d'avoir du lait de très bonne qualité.

Propos recueillis par Lucile JANOT

Le soja bio, une culture en développement dans les Hauts-de-France

Le soja a fait son apparition cette année dans les Hauts-de-France. L'intérêt des opérateurs locaux est grandissant, notamment pour faire face à l'évolution de la réglementation européenne visant le 100 % BIO dans les aliments du bétail. De plus, le changement climatique amène les producteurs à réfléchir à l'implantation du soja dans leur assolement.

Implantation et itinéraire technique

Le choix variétal est crucial pour permettre une récolte à maturité. Les variétés les plus précoces (000 TTP) ont des besoins en température similaires à ceux d'un maïs grain (1680 °C, base 6 °C).

Le choix de la parcelle et du type de sol sont également importants. Proscrire les sols superficiels, séchants, ou très calcaire.

Le semis à 70 gr/m² est réalisé de préférence à partir du 5 mai avec un semoir mono-graine à 4 cm de profondeur. Cela permet un premier passage de herse étrille à l'aveugle. Ensuite, des passages d'outils de désherbages mécaniques garantiront la gestion des adventices (2 à 4 passages de bineuses sur les parcelles suivies cette année).

Premiers retours des récoltes 2020

Les premières récoltes en région ont eu lieu aux alentours du 15 septembre, avec des rendements de 15 à 20 qx à 16 % d'humidité. Elles ne seront pas pénalisées par des frais de séchage. Sous nos climats, les grains atteignent difficilement 42 % de protéines nécessaires à un débouché en alimentation humaine.

Les faibles volumes collectés actuellement sont difficiles à commercialiser, mais le marché reste porteur. Il est cependant préférable de prendre contact avec votre organisme stockeur avant l'implantation. La tonne de soja bio est valorisée aux alentours de **630 €/tonne et à 550 €/tonne en C2.**



Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le guide « préconisations cultures et élevage en Agriculture Biologique 2020 », des Chambres d'agriculture des Hauts-de-France, à l'adresse suivante :

https://hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Hauts-de-France/029_Inst-Hauts-de-France/Techniques-et-productions/Agriculture_bio-logique/guide_reperes_agri-bio_2020_HD_compressed.pdf

Pierre DURAND

Le couteau Suisse du déchaumage !

Trouver l'outil de déchaumage multifonctions comme un couteau Suisse relève du défi... Mais on y est presque ! Découvert au Salon Tech&Bio 2019 le déchaumeur Kwick-Finn d'AgroSoil a fait l'objet de plusieurs démonstrations cette année avec des résultats à chaque fois très bluffant !

En plus de déchaumer avec ses socs horizontaux, il permet aussi un scalpage efficace à faible profondeur ou à la demande. Le bon recoupe-ment des socs assure également un travail sur la quasi-totalité du sol. L'originalité de ce déchaumeur vient du rotor animé par prise de force à l'arrière de l'outil. Il reprend la lame de terre travaillée à la manière d'un rotavator pour en fractionner la terre et l'émietter libérant les racines et les débris végétaux. La végétation détruite est redéposée en surface à la manière d'un mulch limitant ainsi les repiquages. D'autres démonstrations auront lieu cet hiver sur destruction de couverts pour constater la polyvalence et l'efficacité de l'outil ! A suivre de près !

Alain LECAT

LE CHIFFRE

398

398 €/1 000 L, c'est la marge brute moyenne de l'atelier lait bio dans l'Avesnois sur la campagne laitière 2019/20.

AGENDA

- Le mois de la bio du 3 au 26 novembre

- Programme de formation pour l'hiver en détail sur le site des Chambres d'agriculture

Retrouvez toutes les actualités et événements sur <http://pointaccueilbio-hdf.fr>

CONTACTS

PRODUCTIONS ANIMALES

Alexandre CARLU - 07 86 84 66 47
alexandre.carlu@npdc.chambagri.fr

Marion BELLERY - 06 86 57 05 89
m.bellery@somme.chambagri.fr

Lucile JANOT - 06 07 80 71 21
lucile.janot@npdc.chambagri.fr

Sébastien JULIAC - 06 37 22 60 48
sebastien.juliac@aisne.chambagri.fr

Paul LAMOTHE - 06 43 73 43 52
paul.lamothe@npdc.chambagri.fr

Christelle RECOPE - 06 73 74 33 61
christelle.recope@oise.chambagri.fr

GRANDES CULTURES

Pierre DURAND - 06 10 07 36 42
Pierre.durand@aisne.chambagri.fr

Sébastien FLORENT - 06 77 67 31 13
sebastien.florent@npdc.chambagri.fr

Mégane GUILLAUME - 06 74 48 84 44
megane.guillaume@npdc.chambagri.fr

Alain LECAT - 06 86 37 56 45
a.lecat@somme.chambagri.fr

Gilles SALITOT - 06 81 95 93 59
gilles.salitot@oise.chambagri.fr

MARAÎCHAGE

Sophie FEUTRIE - 06 42 87 74 12
sophie.feutrie@npdc.chambagri.fr

Anais PARADIS - 06 33 57 09 59
anais.paradis@oise.chambagri.fr



Publication des Chambres d'agriculture Hauts-de-France. Directeur de la publication : Christian DURLIN, président de la Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais, 299 Boulevard de Leeds, 59777 Lille - Mise en page, crédits photos : service communication Chambre d'agriculture Nord-Pas de Calais. Impression : imprimerie Chambre d'agriculture Nord-Pas de Calais - novembre 2020 - CF2020 - ISSN 2429-3725



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale « Développement agricole et rural »